

Restons informés, restons sereins ! SOS Serpents en Provence-Alpes- Côte d'Azur

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Aix-en-Provence, 13 avril 2026

SOS SERPENTS

EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

UN SERPENT DANS VOTRE JARDIN OU VOTRE MAISON ?
AVEZ LE BON RÉFLEXE. NE LE TUEZ PAS, ET CONTACTEZ
SI BESOIN LA STRUCTURE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

L'APPEL, PAS LA PELLE !!



Avec le retour des beaux jours, les serpents réapparaissent dans nos jardins et nos paysages. Souvent redoutés à tort, ils jouent pourtant un rôle essentiel dans les écosystèmes. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite aujourd'hui rappeler les bons réflexes à adopter.

Au printemps, il est tout à fait normal d'observer des serpents, notamment en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Contrairement aux idées reçues, la majorité des espèces présentes en France ne sont pas dangereuses.

En cas de présence d'un serpent chez vous, il n'y a pas lieu de paniquer. Ces animaux sont discrets, craintifs et préfèrent fuir.

Pour accompagner les particuliers, le réseau **SOS Serpents** est mobilisé. Plusieurs associations, dont le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, assurent une permanence téléphonique. Si vous ne parvenez pas à joindre un opérateur, laissez un message avec la mention « SOS Serpents » et votre commune : vous serez recontacté rapidement. Dans la majorité des situations, une solution peut être trouvée à distance. Si nécessaire, un intervenant peut se déplacer. L'envoi d'une photo est fortement recommandé pour faciliter l'identification. Pour plus d'informations et l'accès aux numéros correspondant à votre département, consultez la [page dédiée](#).

À retenir :

- La présence de serpents, en ville comme à la campagne, est naturelle.
- Tous les reptiles en France sont protégés par la loi (arrêté du 8 janvier 2021).
- Une espèce sur cinq est aujourd'hui menacée de disparition.

Le Conservatoire en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) est une association régionale de protection de la nature créée en 1975. Apolitique, sans but lucratif et d'intérêt général, le Conservatoire agit pour la préservation de la biodiversité en privilégiant la concertation, la recherche du consensus et de solutions partagées entre les différentes parties prenantes. Il intervient dans les six départements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse. Il est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui réunit 24 Conservatoires. [Pour en savoir plus](#).

CONTACTS PRESSE

Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chargée de communication - Irène Nzakou - Tél. 04 42 26 74 31 - Port. 07 72 29 79 19

Chef de projet herpétologue - Oscar Hadj-Bachir - Port. 06 58 50 97 54